

Un devoir s'impose à nos gouvernements locaux s'ils désirent que leur administration soit marquée du sceau de la sagesse et d'une judicieuse libéralité. Il faut fournir aux colons pauvres les moyens de subvenir aux besoins de leur familles durant les premières années. Le territoire est immense et le sol fertile n'attend que le bras de l'agriculture pour prodiguer ses dons. Mais il faut encore que le colon ait au moins quelque chance de succès. Les commencements seuls sont difficiles; l'avenir est assuré. Mais la coopération des autorité est nécessaire pour assurer cet avenir heureux et prospère. Une avance généreuse, dont le paiement sera dûment garanti, est ce qu'il faut aux colons. Au lieu de 50 cents l'acre, que le gouvernement exige \$2 ou \$2.50 et qu'il avance au colon une somme suffisante pour lui permettre de se construire une maison, d'acheter des chevaux et des instruments aratoires. Ainsi, dès la deuxième année, le colon aura un foyer prospère et pourra s'acquitter de ses obligations.

Le développement des marchés étrangers est depuis longtemps reconnu comme un facteur de la plus haute importance dans l'augmentation de la population et l'accroissement de la richesse des pays modernes. Nul pays dont la population est exclusivement agricole peut espérer atteindre un rang élevé parmi les nations et aucun peuple inculte n'a pu négliger de donner une attention assidue à la question des marchés étrangers. Au contraire, les plus grands pays, à mesure que se développaient leurs manufactures, ont dû multiplier les efforts dans cette voie et trouver des débouchés pour l'industrie de leurs populations.

VOYAGE AU DISTRICT DE COCHRANE.

M. P.H. Chabot, gérant de la Société d'Immigration et de Colonisation de la Vallée d'Ottawa, est de retour d'un voyage à Cochrane et le district environnant dans le but de faire l'inspection des terres arables, afin d'être en mesure de renseigner ceux qui seraient désireux de s'établir dans cette région et de montrer aux habitants des villes pour qui la vie est un problème, ainsi qu'à tous ceux qui désirent améliorer leur condition économique et sociale, les grands avantages qu'offre cette région.

Après avoir visité les différents townships, M. Chabot déclare ce qui suit: Le sous-sol est une argile riche recouverte de terre noire à une épaisseur de plusieurs pouces, et convenant parfaitement à la production de toutes sortes de grains et de légumes.

La population de Cochrane, qui est déjà de 2,500 habitants, augmente rapidement. Telle est l'énergie de ses citoyens que bien que détruite par un incendie il y a quatre ans la ville est maintenant presque complètement reconstruite. Ce progrès n'est pas du tout surprenant si l'on considère la fertilité du sol dans ce district.

Le gérant désire remercier les messieurs suivants qui lui ont volontiers donné tous les renseignements requis: M. N. J. Way, Surintendant du chemin de fer Transcontinental, Cochrane; M. F. A. Laird, Agent de district du Transcontinental; M. S. J. Dempsay, Agent des terres de la couronne et magistrat; M. Léandre Boivin, marchand et cultivateur; M. S. Léger, marchand et cultivateur; Rév. M. Larocque, curé de Cochrane; M. O. Thorning, éditeur du journal "The Clay Belt"; M. Bradley, éditeur du journal "Northern Post", Cochrane.